

# Le revenu viable hors des grands centres

## Annexe méthodologique

GUILLAUME TREMBLAY-BOILY, *chercheur*

### Table des matières

p. 03. Composantes détaillées

p. 09. Tableaux détaillés par localité et par type de ménage

09	L'ouest de la Montérégie
11	Agglomération de Longueuil
12	L'est de la Montérégie
14	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
16	La Haute-Côte-Nord
18	Minganie
20	Caniapiscau



## 1. Composantes du revenu viable

Le calcul du revenu viable est basé sur un panier de dépenses courantes permettant d'obtenir les biens et services nécessaires pour mener une vie digne, exempte de pauvreté. Le revenu viable est calculé pour trois types de ménage, soit une personne seule, une famille monoparentale et un ménage de quatre personnes.

De manière générale, le revenu viable hors des grands centres reprend la méthodologie du revenu viable telle qu'elle a été développée par l'IRIS en 2015 et mise à jour chaque année depuis. On peut donc consulter l'annexe méthodologique de la publication 2023 du revenu viable pour obtenir une description détaillée de la méthodologie initiale<sup>a</sup>.

Cependant, le calcul du revenu viable hors des grands centres a demandé des ajustements, que ce soit pour pallier le manque de données disponibles pour certaines localités ou pour tenir compte de la réalité des personnes vivant hors des grands centres. L'étude sur le revenu viable hors des grands centres a aussi donné lieu à certaines nouveautés méthodologiques. Cette section rend compte des modifications apportées au calcul du revenu viable dans le cadre de cette étude. Pour mener à bien cette enquête, des rencontres ont été organisées avec des intervenant-e-s et des actrices et acteurs clés des différentes localités (élu-e-s et direction générale des municipalités, organisateurs communautaires, agents de développement économique, directrices d'organismes communautaires œuvrant avec les personnes à faible revenu, propriétaires d'épicerie, etc.). Ces rencontres ont permis de valider certains choix méthodologiques et de cerner les éléments à prendre en compte pour bien refléter les réalités locales.

### 1.1 CHOIX DES LOCALITÉS

En Montérégie et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, nous avons calculé le revenu viable pour au moins une localité par municipalité régionale de comté (MRC)<sup>b</sup>. Sur la Côte-Nord, nous l'avons calculé pour quatre localités des MRC de la Minganie, de La Haute-Côte-Nord et de Caniapiscau

(qui n'en compte que quatre). Au total, cela représente 6 localités en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 12 pour la Côte-Nord et 15 pour la Montérégie.

La méthodologie du revenu viable exige que chaque localité pour laquelle il est calculé compte au moins une épicerie. Le choix des localités a été fait en partenariat avec des acteurs locaux, de manière à refléter la diversité des territoires selon différents critères, dont le caractère urbain ou rural et la vitalité économique. Nous avons inclus des pôles régionaux, mais nous avons aussi souhaité inclure des localités plus rurales ou plus petites, dont la réalité est souvent moins prise en compte dans la recherche.

L'indice de vitalité économique (IVE) a été l'un des indicateurs utilisés pour sélectionner les localités. L'IVE offre une manière synthétique de caractériser la situation économique et sociale des communautés du Québec. Construit à partir de trois indicateurs (revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, taux de travailleurs et taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans), il divise les territoires en cinq quintiles, le premier étant le moins dévitalisé et le cinquième étant le plus dévitalisé. Il est calculé pour les localités et pour les MRC<sup>c</sup>.

### 1.2 ALIMENTATION

Pour l'alimentation, l'IRIS a opté pour une référence englobant le plus de données possible, soit le Panier à provisions nutritif et économique (PPNE)<sup>d</sup> du Dispensaire diététique de Montréal (DDM). Le panier de référence calculé par le DDM implique qu'une saine alimentation à prix réduit oblige les individus à cuisiner leurs repas. Il ne contient donc pas de mets préparés. Ce panier contient surtout des fruits, des légumes, des sources de protéines animales, des produits laitiers, des céréales et des légumineuses.

Dans le cadre de l'édition annuelle de l'étude sur le revenu viable pour les grands centres, le calcul du coût de la nourriture est basé sur le coût du PPNE à Montréal<sup>e</sup>. Ce coût est ensuite ajusté pour les autres villes à l'aide de données tirées de différentes sources. Pour les 33 localités de la présente étude sur le revenu viable hors des grands centres, le calcul du PPNE a plutôt été fait grâce à des relevés de prix effectués

a Eve-Lyne COUTURIER, Minh NGUYEN et Vivian LABRIE, *Le revenu viable 2023 : dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt, annexe méthodologique*, IRIS, mai 2023, [iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/](https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/).

b Une localité a été ajoutée dans l'agglomération de Longueuil pour tenir compte de la population élevée et de la diversité de ce territoire considéré comme l'équivalent d'une MRC. Une autre localité a été ajoutée dans l'ouest de la Montérégie pour mieux prendre en compte les réalités rurales de la Montérégie. Une MRC est une entité administrative qui regroupe les municipalités locales de son territoire. Elle est dotée de pouvoirs de réglementation et d'aménagement du territoire, et peut jouer un rôle dans le développement local et régional. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, « Guide La prise de décision en urbanisme : MRC », [www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mrc/](https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mrc/) (consulté le 26 juillet 2023).

c Pour une description détaillée de cet indicateur et le classement de l'ensemble des localités du Québec, voir INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Bulletin d'analyse : Indice de vitalité économique des territoires*, édition 2023, [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2023.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2023.pdf).

d DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, *Rapport sur la mise à jour et le coût du Panier à provisions nutritif et économique*, 12 octobre 2022, [www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/PPNE\\_RapportSynthese\\_final.pdf](https://www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/PPNE_RapportSynthese_final.pdf).

e Le coût de la nourriture est ensuite ajusté à l'aide d'un multiplicateur pour convertir le PPNE en PPN (Panier à provisions nutritif), soit la méthode de calcul utilisée par le Dispensaire diététique de Montréal avant 2022. Cet ajustement permet de comparer le revenu viable de cette année avec celui des années précédentes. Nous procédons de la même façon dans le cadre de la présente étude. COUTURIER, NGUYEN et LABRIE, *op. cit.*

sur place ou en ligne dans les épiceries de chacune des localités. Pour tous les relevés effectués en personne, l'autorisation des propriétaires de l'épicerie a été obtenue au préalable.

Les relevés ont été faits par le chercheur (Gaspésie), par l'équipe du Dispensaire (Montérégie) et par des intervenant-e-s du milieu (Côte-Nord et Îles-de-la-Madeleine). Ils ont été effectués du 10 avril au 20 avril<sup>a</sup>. Dans le cas des localités les plus peuplées, un échantillon de quatre épiceries a été constitué en tenant compte de différents critères (inclusion de supermarchés économiques et réguliers, quartiers desservis, habitudes de consommation des résident-e-s). Pour les Îles-de-la-Madeleine, nous avons relevé les prix des épiceries des îles centrales. Pour les autres localités, toutes les épiceries ont été relevées.

Le montant indiqué par localité suppose que tous les achats alimentaires sont effectués localement. Il n'est pas rare que les résident-e-s fassent des emplettes ailleurs. Nous nous en tenons toutefois aux données liées à l'achat local pour tenir compte du fait que plusieurs personnes n'ont pas la possibilité de magasiner dans d'autres municipalités, en raison de différentes contraintes (mobilité réduite, manque de temps, accès à un véhicule, etc.).

Sur la Côte-Nord et en Gaspésie, plusieurs personnes rencontrées ont souligné que la chasse et la pêche jouent un rôle important dans l'alimentation des membres de leurs communautés. Nous avons cependant décidé de ne pas inclure la chasse et la pêche dans le calcul du revenu viable. D'une part, ces activités comportent des coûts divers qui sont plus difficiles à calculer que le coût des aliments achetés à l'épicerie (permis de chasse et de pêche, armes et équipement, accès à un lieu de chasse ou de pêche, véhicules et embarcations, etc.). Il n'est donc pas certain que ces activités permettent de faire des économies. Pour plusieurs personnes, elles sont davantage considérées comme un loisir que comme un moyen de subsistance. D'autre part, beaucoup de personnes n'ont pas accès à des aliments tirés de la chasse et de la pêche, que ce soit parce qu'elles n'ont pas la possibilité de pratiquer ces activités ou parce qu'il n'est pas garanti que la chasse et la pêche fournissent des prises. De la même manière, même si beaucoup d'habitant-e-s des banlieues et des zones rurales peuvent avoir accès à de la terre pour se faire un potager, nous avons décidé de ne pas inclure le jardinage dans le calcul du revenu viable, étant donné les incertitudes quant au coût et au rendement de cette activité.

Cela dit, l'application Web développée par le Dispensaire diététique de Montréal permet de connaître la part du coût du panier d'épicerie attribuable aux différentes catégories de produits. On sait par exemple que les protéines animales représentent environ 13 % du coût du PPNE. On peut donc

---

a À l'exception des relevés de Verchères et de Saint-Jean-Baptiste, effectués le 12 mai. L'ensemble de la collecte de données en épiceries s'inscrit dans le contexte du déploiement du PPNE à l'échelle du Québec, alors que le coût du panier était auparavant calculé principalement pour Montréal.

estimer combien une famille économiserait sur son panier d'épicerie si toutes ses protéines animales provenaient de la chasse, de la pêche ou de l'élevage. Pour une famille de quatre personnes, cela retrancherait environ 1 690 \$ du coût du PPNE. Les légumes représentent environ 22 % du coût du panier d'épicerie. Une famille de quatre personnes qui ferait pousser l'entièreté de ses légumes pourrait donc économiser autour de 2 870 \$ sur sa facture d'épicerie.

Nous calculons aussi une sortie mensuelle au restaurant et une autre activité conviviale (une sortie au cinéma avec maïs soufflé ou quelques consommations dans un bar, par exemple) pour tous les types de ménage, en utilisant les montants de l'édition 2023 du revenu viable.

### 1.3 VÊTEMENTS

Pour les dépenses liées aux vêtements et aux chaussures, nous utilisons les mêmes montants que dans l'édition 2023 du revenu viable. Ces données sont tirées des tableaux sur les dépenses moyennes des ménages produits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)<sup>b</sup>. Les données sont disponibles seulement pour l'ensemble du Québec. On sait cependant qu'il peut être plus ardu de magasiner des vêtements et des chaussures en dehors des grandes municipalités, que ce soit par manque de magasins à proximité ou à cause du manque de choix dans les magasins présents. L'achat en ligne permet en partie de compenser ces difficultés, mais les frais de livraison sont parfois exorbitants. Compte tenu de la complexité des facteurs qui peuvent influencer le coût des vêtements, il ne nous est pas possible pour l'instant de fournir des données par localité.

### 1.4 LOGEMENT

Dans l'édition 2023 du revenu viable, les données de référence pour les logements sont celles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Or, la SCHL fournit des données annuelles uniquement pour les centres urbains de 10 000 habitant-e-s et plus. Elle fournit aussi des données aux 5 ans pour les villes de 2 500 à 10 000 habitant-e-s. La publication la plus récente pour les petites villes est de 2020. Nous prenons donc les données de la SCHL lorsqu'elles sont disponibles. Pour les localités plus petites, nous avons recours aux données du recensement 2021 de Statistique Canada, ajustées à l'inflation.

Comme dans l'édition annuelle du revenu viable, nous avons retenu un 3½ pour la personne seule et un 4½ pour les deux autres familles types (famille monoparentale et famille de quatre personnes). Dans les localités pour lesquelles nous utilisons les données de Statistique Canada, pour la personne seule, nous avons retenu les frais de logement moyens payés par l'ensemble des locataires. Cela reflète le fait que, dans ces localités, le marché locatif est

---

b ISQ, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, Québec, 2010-2017*, 31 octobre 2019.

souvent trop petit pour qu'une personne en recherche de logement puisse choisir selon la taille. Pour la famille monoparentale et la famille de quatre personnes, nous avons calculé la moyenne pondérée des frais de logement payés par les locataires et par les propriétaires. Cela tient compte du taux de propriété généralement plus élevé en dehors des grands centres. Cela tient aussi compte de la nécessité pour une famille avec enfant d'avoir accès à un logement plus grand que celui d'une personne seule, ce qui limite d'autant plus le choix de logements dans un contexte où l'offre de logements est réduite. L'option d'acheter une maison devient alors souvent plus attrayante<sup>a</sup>.

Tant les données de la SCHL que celles de Statistique Canada s'appuient sur des enquêtes effectuées auprès des locataires et des propriétaires des localités concernées. Il est important de préciser qu'il peut y avoir un écart important entre ces données et les prix des logements affichés sur le marché. En effet, puisqu'elles portent sur l'ensemble des loyers payés, les données de la SCHL et de Statistique Canada « ne permettent pas de connaître le loyer moyen des logements disponibles, c'est-à-dire ceux qui sont offerts à la location en ce moment<sup>b</sup> ». Pour combler cette lacune, depuis trois ans, le Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ) analyse la situation du logement à partir de dizaines de milliers d'annonces collectées sur Kijiji. En 2022, cette enquête a permis de constater qu'un logement à louer dans l'ensemble du Québec était en moyenne 49 % plus cher que le loyer moyen fourni par la SCHL. Cet écart est dû notamment aux hausses de loyer qui surviennent lorsqu'une locataire déménage, un phénomène que le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) appelle la pénalité au déménagement<sup>c</sup>.

Comme le revenu viable s'appuie sur ce qu'il en coûte actuellement pour vivre dans les localités concernées, les données de la SCHL et de Statistique Canada répondent bien aux besoins de l'indicateur. Cependant, nos rencontres avec les actrices et acteurs locaux nous ont permis de constater à quel point le manque de logements et les hausses de loyers sont des enjeux importants pour la plupart des municipalités incluses dans l'étude.

Pour le prix des assurances habitation, nous nous sommes appuyés sur les prix minimum fournis par un comparateur<sup>d</sup>.

---

a Plusieurs actrices et acteurs locaux soulignent par ailleurs qu'en dehors des grands centres, la location est souvent perçue comme une option temporaire qui concerne davantage les jeunes et les personnes seules.

b REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC. Sans loi, ni toit : Enquête sur le marché incontrôlé des loyers, RCLALQ, juin 2022, p. 4, [rclalq.qc.ca/publications/sans-toit-ni-loi/](https://rclalq.qc.ca/publications/sans-toit-ni-loi/).

c Iglia IVANOVA, Shannon DAUB et Anastasia FRENCH, *Working for a Living Wage : Making paid work meet basic family needs in Metro Vancouver*, novembre 2022, p. 7, [policyalternatives.ca/livingwage2021](https://policyalternatives.ca/livingwage2021).

d « Quel est le prix d'une assurance habitation de maison, condos, jumelés au Québec? », Soumissions Maison, [www.soumissionsmaison.com](https://www.soumissionsmaison.com).

Pour les localités où nous avons calculé la moyenne pondérée des frais de logement des locataires et des propriétaires, nous avons procédé de la même manière en ce qui concerne le prix de l'assurance pour locataire et de l'assurance pour propriétaire. Le coût de l'assurance est donc plus élevé dans ces localités, car on tient compte du coût pour assurer la maison en plus des biens personnels des ménages.

## 1.5 TRANSPORT

Dans presque toutes les localités, une voiture est considérée comme essentielle aux déplacements pour tous les types de famille, étant donné le manque d'options de transport en commun hors des grands centres. Pour les familles de quatre personnes, une seconde voiture est ajoutée au calcul dans la plupart des municipalités. Dans certains cas, il a été jugé possible pour une famille de quatre personnes de fonctionner avec une seule voiture. Dans quelques cas, il a été déterminé qu'il était possible de se déplacer sans voiture pour la personne seule (Châteauguay et Saint-Jean-sur-Richelieu) ou pour la personne seule et la famille monoparentale (Longueuil et Saint-Lambert).

La voiture attribuée est la même que dans l'édition 2023 du revenu viable, soit une Honda Civic 2019. Lors de nos rencontres en Gaspésie et sur la Côte-Nord, il a été mentionné par certaines personnes que l'utilisation d'un camion léger (« pick-up ») était parfois nécessaire pour le travail, pour les activités de plein air ou lorsque les routes sont peu praticables, particulièrement dans les localités les plus éloignées. Nous avons choisi de nous en tenir à un véhicule de taille moyenne étant donné que le revenu viable vise à refléter un niveau de vie modeste. Cela dit, d'après le calculateur de coûts de CAA, un Ford F-150 est en moyenne 9,8 % plus cher qu'une Honda Civic. Il est donc possible d'ajuster la composante « véhicule » du revenu viable à l'aide de ce pourcentage pour estimer quel serait le revenu viable si l'on remplaçait la Honda Civic par un F-150.

Comme dans l'édition 2023 du revenu viable, nous calculons que la voiture roulera en moyenne 18 000 km par année. Ce kilométrage est supérieur à celui de 15 000 km prévu pour les régions rurales dans la Mesure du panier de consommation (MPC)<sup>f</sup>. Lorsqu'une deuxième voiture est ajoutée au calcul, elle est considérée comme un véhicule secondaire. Nous prévoyons donc 9 000 km par année.

Nous prenons aussi en compte les frais d'immatriculation et d'entretien évalués par la CAA<sup>g</sup>, ainsi que le coût du

---

[com/prix-assurance-habitation/](https://www.caa.ca/fr/com/prix-assurance-habitation/) (consulté le 30 juin 2023).

e « Coût d'utilisation d'un véhicule », CAA, [carcosts.caa.ca/fr](https://carcosts.caa.ca/fr) (consulté le 30 juin 2023). La consommation d'essence est 31,5 % plus élevée.

f STATISTIQUE CANADA, *Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation*, 2020.

g « Coût d'utilisation d'un véhicule », CAA, [carcosts.caa.ca/fr](https://carcosts.caa.ca/fr) (consulté le 17 janvier 2023).

permis de conduire. Pour les assurances, nous nous appuyons sur les primes moyennes selon les régions<sup>a</sup>. Pour la Côte-Nord et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, nous n’incluons pas de frais de stationnement. Pour l’essence, nous utilisons la moyenne cumulative par MRC pour l’année 2023 (janvier à mai) fournie par la Régie de l’énergie<sup>b</sup>. Étant donné que la Régie de l’énergie ne collecte pas de données pour la MRC de Caniapiscau, des relevés ont été effectués sur place en mars et en avril. À Port-Menier, le prix de l’essence ne change que deux fois par année. Nous utilisons donc le prix ayant cours au printemps 2023.

Dans les localités où le transport en commun est une option viable, le calcul prévoit un titre mensuel de transport en commun selon les tarifs en vigueur pour chaque municipalité concernée<sup>c</sup>.

## 1.6 DÉPLACEMENT HORS RÉGION

Pour toutes les localités de la Côte-Nord et de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, nous ajoutons au calcul du revenu viable un déplacement annuel à Montréal<sup>d</sup>. En effet, les actrices et acteurs locaux que nous avons rencontrés ont été unanimes à considérer que vivre décemment en région éloignée exigeait d’avoir la possibilité de se rendre dans les grands centres de temps à autre.

De tels déplacements peuvent être faits pour différentes raisons, selon la situation de chaque famille. Il peut s’agir de rendre visite à des proches qui vivent en zone urbaine ou dans d’autres régions (notamment des enfants qui fréquentent l’université, puisqu’il n’y a pas d’établissement universitaire sur la Côte-Nord et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine). Il peut aussi s’agir de participer à des activités sportives ou culturelles (tournois, compétitions, tournée de spectacles, etc.), notamment pour les enfants inscrits

à des activités parascolaires. Dans bien des cas, les déplacements sont effectués pour des raisons médicales, puisque peu de soins spécialisés sont offerts en région<sup>e</sup>. Les habitant-e-s de la Côte-Nord et de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se déplacent aussi pour se procurer des biens difficiles à trouver dans leur région ou pour faire des provisions à des prix plus bas que dans les magasins locaux. Souvent, elles et ils veillent à optimiser leurs déplacements en combinant plusieurs objectifs (rendez-vous médicaux, visite des proches, magasinage, etc.), ce qui exige une bonne dose de planification.

Nous calculons donc l’équivalent d’un séjour de quatre jours à Montréal, dans l’hôtel le moins cher disponible. Nous ajoutons le temps de déplacement, variable en fonction de la distance à parcourir. Nous supposons que le déplacement est effectué en voiture, puisque ce mode de transport offre plus de flexibilité que le transport en commun ou l’avion<sup>f</sup>, notamment pour rapporter des produits achetés en ville ou pour se rendre à plusieurs destinations au cours d’un même voyage. Pour le coût du kilométrage et d’une indemnité journalière pour les repas, nous repreneons les montants établis dans la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et Services sociaux (soit 0,20 \$ du kilomètre pour l’utilisation du véhicule et 46,25 \$ par jour pour les repas). Pour les enfants, nous calculons 23 \$ par jour pour les repas. Pour L’Île-d’Anticosti et les Îles-de-la-Madeleine, nous ajoutons les tarifs du traversier. Pour Schefferville, nous ajoutons le montant du billet de train et la location d’une voiture.

a GROUPE DES ASSUREURS AUTOMOBILES, « Statistiques : critères de tarification selon les régions », [gaa.qc.ca/fr/statistiques/criteres-de-tarification/selon-les-regions/](http://gaa.qc.ca/fr/statistiques/criteres-de-tarification/selon-les-regions/) (consulté le 27 juin 2023).

b RÉGIE DE L’ÉNERGIE, « Essence ordinaire, Prix moyen affiché par municipalité ou municipalité régionale de comté du Québec », 2023, [www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/consommateurs/informations-pratiques/prix-petrole/Tableaux/municipalite-ou-mrc/ordinaire/prix-moyen/ordinaire\\_moyen\\_villes\\_hebdo2023.pdf](http://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/consommateurs/informations-pratiques/prix-petrole/Tableaux/municipalite-ou-mrc/ordinaire/prix-moyen/ordinaire_moyen_villes_hebdo2023.pdf).

c « Transport collectif », Vaudreuil-Dorion, [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/routes-egouts-et-aqueduc/transport-collectif](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/routes-egouts-et-aqueduc/transport-collectif) (consulté le 8 juin 2023). « Transport en commun », Châteauguay, [ville.chateauguay.qc.ca/transport-collectif/transport-en-commun/](http://ville.chateauguay.qc.ca/transport-collectif/transport-en-commun/) (consulté le 8 juin 2023). « Titres et grilles tarifaires », Réseau de transport de Longueuil, [www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/tarifs/grille-tarifaire/](http://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/tarifs/grille-tarifaire/) (consulté le 8 juin 2023). « Transport collectif : Billetterie, cartes et tarifs », Saint-Jean-sur-Richelieu, [sjsr.ca/transport-collectif/billetterie-cartes-tarifs/](http://sjsr.ca/transport-collectif/billetterie-cartes-tarifs/) (consulté le 8 juin 2023). « Transport collectif régional – Horaire et tarifs », MRC des Maskoutains, [www.mrcmaskoutains.qc.ca/transport-collectif-horaire-tarifs](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca/transport-collectif-horaire-tarifs) (consulté le 8 juin 2023).

d Notre estimation s’appuie sur le coût d’un trajet vers Montréal, cependant elle vise aussi à rendre compte de déplacements équivalents vers d’autres centres urbains.

e Selon la Politique de déplacement des usagers du ministère de la Santé et Services sociaux, les personnes qui doivent parcourir plus de 200 kilomètres pour obtenir des soins (ou qui habitent une localité non reliée au réseau routier) sont admissibles au remboursement de leurs frais de transport et à une compensation de 108 \$ par nuitée, pour un maximum de deux nuitées. Cette compensation est souvent insuffisante pour couvrir l’entièreté des frais d’hébergement et de repas. La politique s’applique seulement aux soins médicaux sur référence d’un médecin. Elle ne concerne donc pas les soins non couverts par la RAMQ (soins dentaires, psychologues, etc.). De plus, plusieurs résident-e-s des régions ne bénéficient pas de cette politique puisqu’elles et ils ne sont pas au courant de son existence. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Politique de déplacement des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, 2021, [g26.pub.msss.rtss.qc.ca/Formulaires/Circulaire/ConsCirculaire.aspx?enc=rcxPw/mm61E](http://g26.pub.msss.rtss.qc.ca/Formulaires/Circulaire/ConsCirculaire.aspx?enc=rcxPw/mm61E).

f Le programme d’accès aérien aux régions (PAAR) permet aux résident-e-s des régions éloignées d’obtenir un rabais de 30 à 60 % sur le prix des billets d’avion, selon le degré d’éloignement. Les prix des billets restent tout de même très élevés. De plus, les annulations et les retards sont fréquents. Le PAAR permet aussi d’acheter des billets d’avion au tarif fixe de 500 \$ pour un aller-retour, mais ce tarif s’applique seulement aux vols qui passent par Montréal ou Québec. Ces billets ne sont pas remboursables. MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE, Programme d’accès aérien aux régions, [www.transports.gouv.qc.ca/fr/aide-finan/programmes-aide/Pages/Programme-acces-aerien-regions.aspx](http://www.transports.gouv.qc.ca/fr/aide-finan/programmes-aide/Pages/Programme-acces-aerien-regions.aspx) (consulté le 16 juin 2023).



## 1.7 AUTRES NÉCESSITÉS

Pour les catégories « Meubles, équipement de cuisine, literie et autres », « Livres, journaux et papeterie », « Vacances », « Autres biens et services », « Marge de manœuvre » et « Fonds de prévoyance », nous repreneons les montants de l'édition 2023 du revenu viable<sup>a</sup>.

## 1.8 PANIER DE PRODUITS DE SOINS PERSONNELS

La catégorie « Produits de soins personnels » regroupe à la fois les produits d'hygiène (savon, rince-bouche, dentifrice, etc.) et les produits ménagers (détergent, sacs de poubelle, nettoyeur à vitres, etc.). Jusqu'à maintenant, le calcul du coût de cette catégorie du revenu viable s'appuyait sur les données de l'ISQ et de Statistique Canada pour l'ensemble du Québec. Il n'y avait donc pas de variation par localité. Pour la présente étude, nous avons élaboré un panier de produits de soins personnels et nous avons relevé le prix réel de ces produits dans les différentes localités.

Le panier a été élaboré en s'appuyant sur un panier semblable conçu pour une étude de 2012 sur le coût de la vie à Schefferville<sup>b</sup>. Nous avons mis à jour ce panier pour tenir compte des changements de format et des produits retirés du marché. Contrairement au Panier de provisions nutritif et économique du Dispensaire diététique de Montréal, qui représente l'alimentation complète d'une personne, le panier de produits de soins personnels inclut seulement un échantillon des produits nécessaires. Nous l'utilisons donc pour calculer un pourcentage d'écart<sup>c</sup>, que nous appliquons ensuite aux données sur les dépenses annuelles des ménages fournies par l'ISQ et par Statistique Canada. Le panier de produits de soins personnels contient seulement des produits normalement disponibles en épicerie, pour tenir compte de la réalité des villages qui n'ont pas de pharmacie et pour profiter des autorisations obtenues pour faire les collectes de prix du PPNE.

## 1.9 TÉLÉPHONE, INTERNET ET CÂBLODISTRIBUTION

Le panier de biens et services du revenu viable comprend un téléphone cellulaire par adulte ainsi que l'abonnement à un service de câblodistribution et d'internet. Pour les villes de la Montérégie, nous avons utilisé les mêmes forfaits que dans l'édition 2023 du revenu viable, soit un forfait cellulaire avec Koodo et un forfait internet et câblodistribution chez Vidéotron.

a COUTURIER, NGUYEN et LABRIE, *op. cit.*, [iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/05/ANNEXE\\_Revenu-viable-2023-WEB.pdf](https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/05/ANNEXE_Revenu-viable-2023-WEB.pdf). Voir les pages 6-7 de l'annexe méthodologique.

b Gérard DUHAIME et Johanne GRENIER, *Coût de la vie dans la région de Schefferville, Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée*, 2012, [www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/doc/Publication/2012-schefferville-01.pdf](http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/doc/Publication/2012-schefferville-01.pdf).

c Les prix de Montréal servent de base de comparaison.

Tableau 1.8.A

### Liste des produits du panier de produits de soins personnels

#### Produits d'entretien ménager

Savon à vaisselle Sunlight

Savon à vaisselle Palmolive

Nettoyant à vitres Windex

Nettoyant à vitres de la marque maison

Désinfectant en poudre Comet

Assouplissant Bounce

Javellisant La Parisienne

Détergent à lessive liquide Tide

Mouchoirs de la marque maison

Essuie-tout Sponge Towels

Essuie-tout de la marque maison

Papier de toilette de la marque maison

Sacs de poubelle noirs de la marque maison

Sacs de poubelle blancs de la marque maison ou Glad

#### Produits d'hygiène

Savon Dove en barres

Savon Ivory en barres

Tampons Tampax réguliers

Serviettes hygiéniques ultra minces Kotex

Dentifrice Crest ordinaire

Dentifrice Colgate ordinaire

Rince-bouche Scope

Rince-bouche Listerine

Couches Pampers Baby-Dry

Couches Huggies Snug & Dry

Pour la Gaspésie, nous avons retenu des forfaits de base (cellulaire, internet et câblodistribution) de Telus, la compagnie la plus présente sur le territoire. Le même service est offert à Natashquan. Pour les Îles-de-la-Madeleine, nous avons inclus le coût d'un forfait cellulaire chez Bell et d'un forfait internet et télé avec Déry Télécom. À Rivière-au-Tonnerre et Havre-Saint-Pierre, nous incluons un forfait cellulaire de Telus ainsi qu'un forfait internet et télé fourni par la coopérative locale RTC. À Fermont, nous incluons un forfait cellulaire Telus et un forfait internet et télé de la coopérative Diffusion Fermont, qui détient plus de 80 % des parts de marché locales. À Port-Menier, nous avons inclus un forfait cellulaire Telus, un accès internet Starlink

et la télévision par satellite de Shaw Direct, le seul service télé offert. Pour Schefferville, nous incluons un forfait cellulaire et un forfait télé et internet fourni par l'entreprise naskapie Sichuun<sup>a</sup>.

### 1.10 SOINS DE SANTÉ NON REMBOURSÉS

Nous avons tenu compte des frais pour un examen dentaire<sup>b</sup> et un examen de la vue<sup>c</sup> par année pour chaque membre de la famille. Pour établir le coût de ces soins, nous avons appelé un échantillon de cinq spécialistes de chaque catégorie pour chaque localité (ou l'ensemble des spécialistes de chaque catégorie lorsque la localité en compte moins de cinq). Lorsqu'il n'y a aucun·e spécialiste dans la municipalité, nous prenons les prix de la ville où les gens se rendent habituellement pour obtenir ces services, selon les intervenant·e·s locaux interrogé·e·s.

La catégorie « Médicaments et soins de santé » prévoit l'achat de médicaments ainsi que le recours à des services professionnels non couverts par la RAMQ, comme la physiothérapie, l'ostéopathie ou la psychothérapie. Le calcul repose sur un certain nombre de séances de physiothérapie<sup>d</sup> et sur un certain nombre de consultations auprès d'un·e psychologue, au tarif moyen de 150 \$ par séance<sup>e</sup>.

### 1.11 FRAIS DE GARDE

Pour les frais de garde, nous nous appuyons sur les tarifs en vigueur en CPE. Considérant que les CPE ne sont ouverts que durant les heures de travail, et que le gardiennage peut être une nécessité pour les familles monoparentales, le recours à des services de gardiennage nous apparaît nécessaire. Nous avons, en ce sens, budgété 1 074 \$ de frais de gardiennage pour les familles monoparentales, soit 6 heures par mois de gardiennage à 14 \$ l'heure. Nous avons alloué trois heures de gardiennage pour une famille de quatre, soit la moitié de ce que nous allouons pour un ménage monoparental, dans la mesure où un membre du couple peut veiller sur les enfants pendant que l'autre se livre à des activités à l'extérieur de la maison, chose qui n'est pas possible dans un ménage monoparental. Théoriquement, une partie de ces frais pourrait être déduite aux fins de l'impôt. Nous n'en avons pas tenu compte, vu le caractère habituellement informel de ces prestations.

---

a « Choisissez votre service », Telus, [www.telus.com/fr](http://www.telus.com/fr) (consulté le 15 juin 2023). Déry Télécom, [www.derytele.com/acc/accueil.php?lang=fr](http://www.derytele.com/acc/accueil.php?lang=fr) (consulté le 15 juin 2023). RTC, [rtccable.com/](http://rtccable.com/) (consulté le 26 juin 2023). Diffusion Fermont, [diffusionfermont.ca/](http://diffusionfermont.ca/) (consulté le 1<sup>er</sup> juin 2023). STARLINK, [www.starlink.com/](http://www.starlink.com/) (consulté le 3 juillet 2023). « Concepteur de forfait », Shaw Direct, [www.shawdirect.ca/francais/chariot/-/builder/buildYourPlan?pkgid=9593](http://www.shawdirect.ca/francais/chariot/-/builder/buildYourPlan?pkgid=9593) (consulté le 30 juin 2023). Sichuun, [www.sichuun.com/](http://www.sichuun.com/) (consulté le 4 juillet 2023). En juillet 2023, le réseau cellulaire était en déploiement. Il sera disponible au coût de 100 \$ par mois. À Fermont, Rivière-au-Tonnerre et Havre-Saint-Pierre, les coopératives locales permettent d'obtenir des services de télécommunications là où les grandes compagnies n'offrent pas de services ou en offrent depuis peu de temps. La vitesse de téléchargement du forfait de base proposé par les compagnies locales est moins élevée que celle des forfaits de base des grandes compagnies disponibles ailleurs au Québec.

b Il s'agit d'un examen de rappel accompagné d'un nettoyage et d'un détartrage de classe 1.

c Il s'agit de l'examen de base. Lorsque l'examen de base sans photo rétinienne n'était pas d'emblée offert et que la photo rétinienne était fortement suggérée, nous avons inclus le coût de celle-ci.

d Comme pour les soins dentaires et les soins des yeux, nous avons appelé les cliniques de physiothérapie locales.

e « Combien ça coûte? », Ordre des psychologues du Québec, [www.ordrepsy.qc.ca/combien-ca-coute-](http://www.ordrepsy.qc.ca/combien-ca-coute-) (consulté le 17 juin 2023).



## 2. Tableaux détaillés par localité et par type de ménage

### 2.1 L'OUEST DE LA MONTÉRÉGIE

Tableau 2.1.A

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, l'ouest de la Montérégie, 2023

	Vaudreuil- Dorion	Châteauguay	Salaberry-de- Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
<b>Alimentation</b>	8 260 \$	8 620 \$	8 653 \$	9 251 \$	8 522 \$	9 081 \$
Nourriture	6 768 \$	7 128 \$	7 161 \$	7 759 \$	7 030 \$	7 589 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$
<b>Vêtements</b>	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
<b>Logement</b>	14 851 \$	12 696 \$	12 204 \$	10 545 \$	11 571 \$	9 296 \$
Loyer ou hypothèque	14 671 \$	12 516 \$	12 024 \$	9 970 \$	11 391 \$	9 116 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	575 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	9 600 \$	9 605 \$	9 522 \$	9 490 \$	9 490 \$	9 490 \$
Véhicule	9 600 \$	9 605 \$	9 522 \$	9 490 \$	9 490 \$	9 490 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 761 \$	11 688 \$	11 662 \$	11 618 \$	11 586 \$	11 549 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	934 \$	934 \$	934 \$	954 \$	891 \$	924 \$
Téléphone	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$
Vacances	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$
Autres biens et services	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	2 021 \$	1 948 \$	1 922 \$	1 858 \$	1 889 \$	1 819 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 555 \$	2 567 \$	2 473 \$	2 428 \$	2 464 \$	2 480 \$
Soins dentaires	225 \$	238 \$	196 \$	204 \$	212 \$	203 \$
Soins des yeux	191 \$	177 \$	181 \$	175 \$	160 \$	195 \$
Médicaments et soins de santé	2 139 \$	2 152 \$	2 096 \$	2 049 \$	2 092 \$	2 082 \$
<b>Frais de garde</b>	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	53 798 \$	51 947 \$	51 285 \$	50 102 \$	50 404 \$	48 667 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

Tableau 2.1.B

## Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, l'ouest de la Montérégie, 2023

	Vaudreuil- Dorion	Châteauguay	Salaberry-de- Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
<b>Alimentation</b>	15 637 \$	16 403 \$	16 423 \$	17 720 \$	16 206 \$	17 274 \$
Nourriture	13 781 \$	14 547 \$	14 566 \$	15 864,11 \$	14 350 \$	15 417 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$
<b>Vêtements</b>	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
<b>Logement</b>	15 211 \$	13 056 \$	12 564 \$	10 905 \$	11 931 \$	9 656 \$
Loyer ou hypothèque	15 031 \$	12 876 \$	12 384 \$	10 330 \$	11 751 \$	9 476 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	575 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	11 843 \$	11 848 \$	18 044 \$	17 996 \$	17 996 \$	17 996 \$
Véhicule	9 635 \$	9 640 \$	18 044 \$	17 996 \$	17 996 \$	17 996 \$
Transport en commun	2 208 \$	2 208 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Autres nécessités</b>	16 204 \$	16 143 \$	16 365 \$	16 362 \$	16 275 \$	16 262 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 161 \$	1 161 \$	1 161 \$	1 186 \$	1 107 \$	1 149 \$
Téléphone	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Vacances	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$
Autres biens et services	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	2 693 \$	2 632 \$	2 854 \$	2 826 \$	2 818 \$	2 763 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 460 \$	3 474 \$	3 330 \$	3 278 \$	3 316 \$	3 356 \$
Soins dentaires	450 \$	476 \$	392 \$	408 \$	424 \$	406 \$
Soins des yeux	382 \$	354 \$	362 \$	350 \$	320 \$	390 \$
Médicaments et soins de santé	2 628 \$	2 644 \$	2 576 \$	2 520 \$	2 572 \$	2 560 \$
<b>Frais de garde</b>	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	73 112 \$	71 681 \$	77 483 \$	77 017 \$	76 480 \$	75 301 \$

**SOURCES** : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

## 2.2 AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

**Tableau 2.2.A**

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Agglomération de Longueuil, 2023**

	Saint-Lambert	Longueuil
<b>Alimentation</b>	9 060 \$	8 249 \$
Nourriture	7 568 \$	6 757 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 492 \$	1 492 \$
<b>Vêtements</b>	3 396 \$	3 396 \$
<b>Logement</b>	21 096 \$	14 448 \$
Loyer ou hypothèque	20 916 \$	14 268 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	1 860 \$	1 860 \$
Véhicule	0 \$	0 \$
Transport en commun	1 860,00 \$	1 860,00 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 733 \$	11 431 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	934 \$	934 \$
Téléphone	495 \$	495 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$
Vacances	1 544 \$	1 544 \$
Autres biens et services	1 190 \$	1 190 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	1 993 \$	1 691 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 664 \$	2 459 \$
Soins dentaires	235 \$	202 \$
Soins des yeux	200 \$	181 \$
Médicaments et soins de santé	2 229 \$	2 076 \$
<b>Frais de garde</b>	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	53 184 \$	45 218 \$

**SOURCES** : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

**Tableau 2.2.B**

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Agglomération de Longueuil, 2023**

	Saint-Lambert	Longueuil
<b>Alimentation</b>	17 285 \$	15 617 \$
Nourriture	15 429 \$	13 761 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 856 \$	1 856 \$
<b>Vêtements</b>	5 618 \$	5 618 \$
<b>Logement</b>	21 456 \$	14 808 \$
Loyer ou hypothèque	21 276 \$	14 628 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	11 498 \$	11 521 \$
Véhicule	9 638 \$	9 661 \$
Transport en commun	1 860 \$	1 860 \$
<b>Autres nécessités</b>	16 497 \$	16 169 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 161 \$	1 161 \$
Téléphone	990 \$	990 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$
Vacances	2 383 \$	2 383 \$
Autres biens et services	1 801 \$	1 801 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	2 986 \$	2 658 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 606 \$	3 318 \$
Soins dentaires	470 \$	404 \$
Soins des yeux	400 \$	362 \$
Médicaments et soins de santé	2 736 \$	2 552 \$
<b>Frais de garde</b>	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	81 098 \$	72 190 \$

**SOURCES** : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

## 2.3 L'EST DE LA MONTÉRÉGIE

Tableau 2.3.A

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, l'est de la Montérégie, 2023

	Saint-Jean- sur-Richelieu	Saint- Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean- Baptiste
<b>Alimentation</b>	8 145 \$	8 658 \$	9 543 \$	8 442 \$	8 231 \$	9 294 \$	9 820 \$
Nourriture	6 653 \$	7 166 \$	8 051 \$	6 950 \$	6 739 \$	7 802 \$	8 328 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$	1 492 \$
<b>Vêtements</b>	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
<b>Logement</b>	12 384 \$	12 888 \$	9 063 \$	10 776 \$	10 068 \$	15 259 \$	9 310 \$
Loyer ou hypothèque	12 204 \$	12 708 \$	8 883 \$	10 596 \$	9 888 \$	14 525 \$	9 130 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	734	180 \$
<b>Transport</b>	9 482 \$	9 557 \$	9 446 \$	9 538 \$	9 562 \$	9 613 \$	9 621 \$
Véhicule	9 482 \$	9 557 \$	9 446 \$	9 538 \$	9 562 \$	9 613 \$	9 621 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 652 \$	11 691 \$	11 636 \$	11 586 \$	11 558 \$	11 692 \$	11 656 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	934 \$	934 \$	1 000 \$	924 \$	934 \$	924 \$	1 000 \$
Téléphone	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$	495 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$
Vacances	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$	1 544 \$
Autres biens et services	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$	1 190 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	1 912 \$	1 951 \$	1 830 \$	1 856 \$	1 818 \$	1 962 \$	1 850 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 518 \$	2 466 \$	2 563 \$	2 423 \$	2 328 \$	2 449 \$	2 406 \$
Soins dentaires	231 \$	178 \$	169 \$	195 \$	146 \$	173 \$	178 \$
Soins des yeux	185 \$	199 \$	195 \$	195 \$	186 \$	177 \$	195 \$
Médicaments et soins de santé	2 102 \$	2 089 \$	2 199 \$	2 033 \$	1 996 \$	2 099 \$	2 033 \$
<b>Frais de garde</b>	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	50 953 \$	52 031 \$	49 022 \$	49 537 \$	48 518 \$	55 077 \$	49 585 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

Tableau 2.3.B

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, l'est de la Montérégie, 2023**

	Saint-Jean- sur-Richelieu	Saint- Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean- Baptiste
<b>Alimentation</b>	15 426 \$	16 502 \$	18 317 \$	15 972 \$	15 561 \$	17 830 \$	18 819 \$
Nourriture	13 570 \$	14 646 \$	16 461 \$	14 116 \$	13 705 \$	15 974 \$	16 963 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$	1 856 \$
<b>Vêtements</b>	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
<b>Logement</b>	12 744 \$	13 248 \$	9 423 \$	11 136 \$	10 428 \$	15 619 \$	9 670 \$
Loyer ou hypothèque	12 564 \$	13 068 \$	9 243 \$	10 956 \$	10 248 \$	14 885 \$	9 490 \$
Assurance habitation	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	734	180 \$
<b>Transport</b>	11 659 \$	11 392 \$	17 931 \$	18 068 \$	18 104 \$	18 221 \$	18 234 \$
Véhicule	9 517 \$	9 592 \$	17 931 \$	18 068 \$	18 104 \$	18 221 \$	18 234 \$
Transport en commun	2 142 \$	1 800 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Autres nécessités</b>	16 090 \$	16 129 \$	16 384 \$	16 281 \$	16 247 \$	16 421 \$	16 414 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 161 \$	1 161 \$	1 243 \$	1 149 \$	1 161 \$	1 149 \$	1 243 \$
Téléphone	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$	990 \$
Internet et câblodiffuseur	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$	1 320 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Vacances	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$	2 383 \$
Autres biens et services	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$	1 801 \$
Marge de manœuvre	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$	2 414 \$
Fonds de prévoyance	2 579 \$	2 618 \$	2 791 \$	2 782 \$	2 736 \$	2 922 \$	2 821 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 416 \$	3 322 \$	3 428 \$	3 280 \$	3 120 \$	3 280 \$	3 246 \$
Soins dentaires	462 \$	356 \$	338 \$	390 \$	292 \$	346 \$	356 \$
Soins des yeux	370 \$	398 \$	390 \$	390 \$	372 \$	354 \$	390 \$
Médicaments et soins de santé	2 584 \$	2 568 \$	2 700 \$	2 500 \$	2 456 \$	2 580 \$	2 500 \$
<b>Frais de garde</b>	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	70 092 \$	71 350 \$	76 239 \$	75 494 \$	74 216 \$	82 128 \$	77 140 \$

**SOURCES :** Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Tableau 2.4.A

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023

	Matapédia	New Carlisle	Chandler	Murdochville	Sainte-Anne-des-Monts	Les Îles-de-la-Madeleine
<b>Alimentation</b>	9 018 \$	9 500 \$	9 139 \$	9 915 \$	9 521 \$	10 067 \$
Nourriture	7 539 \$	8 021 \$	7 660 \$	8 436 \$	8 042 \$	8 588 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$
<b>Vêtements</b>	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
<b>Logement</b>	9 415 \$	9 328 \$	7 954 \$	8 107 \$	10 141 \$	10 284 \$
Loyer ou hypothèque	8 762 \$	8 578 \$	7 774 \$	7 349 \$	9 961 \$	10 104 \$
Assurance habitation	652 \$	750 \$	180 \$	758 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	10 794 \$	10 852 \$	10 928 \$	10 895 \$	10 852 \$	12 212 \$
Véhicule	9 372 \$	9 372 \$	9 419 \$	9 430 \$	9 430 \$	9 491 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 422 \$	1 480 \$	1 509 \$	1 465 \$	1 422 \$	2 721 \$
<b>Autres nécessités</b>	9 379 \$	11 244 \$	11 143 \$	11 244 \$	11 288 \$	11 147 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	976 \$	992 \$	941 \$	1 025 \$	979 \$	1 026 \$
Téléphone	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$
Internet et câblodiffuseur	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	900 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$
Vacances	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$
Autres biens et services	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 838 \$	1 849 \$	1 799 \$	1 816 \$	1 906 \$	1 970 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 418 \$	2 374 \$	2 219 \$	2 359 \$	2 422 \$	2 264 \$
Soins dentaires	185 \$	150 \$	145 \$	168 \$	130 \$	205 \$
Soins des yeux	194 \$	208 \$	208 \$	175 \$	210 \$	180 \$
Médicaments et soins de santé	2 039 \$	2 016 \$	1 866 \$	2 016 \$	2 082 \$	1 879 \$
<b>Frais de garde</b>	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	47 795 \$	50 069 \$	48 154 \$	49 292 \$	50 995 \$	52 746 \$

SOURCES : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.



**Tableau 2.4.B**

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2023**

	Matapédia	New Carlisle	Chandler	Murdochville	Sainte-Anne-des-Monts	Les Îles-de-la-Madeleine
<b>Alimentation</b>	17 251 \$	18 240 \$	17 535 \$	18 984 \$	18 224 \$	19 307 \$
Nourriture	15 410 \$	16 399 \$	15 694 \$	17 143 \$	16 383 \$	17 466 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$
<b>Vêtements</b>	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
<b>Logement</b>	9 775 \$	9 688 \$	8 314 \$	8 467 \$	10 501 \$	10 644 \$
Loyer ou hypothèque	9 122 \$	8 938 \$	8 134 \$	7 709 \$	10 321 \$	10 464 \$
Assurance habitation	652 \$	750 \$	180 \$	758 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	19 721 \$	19 780 \$	19 879 \$	19 852 \$	19 809 \$	21 694 \$
Véhicule	17 734 \$	17 734 \$	17 805 \$	17 822 \$	17 822 \$	17 913 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 987 \$	2 046 \$	2 075 \$	2 031 \$	1 987 \$	3 781 \$
<b>Autres nécessités</b>	16 023 \$	16 071 \$	15 925 \$	16 090 \$	16 090 \$	15 996 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 213 \$	1 233 \$	1 170 \$	1 275 \$	1 218 \$	1 275 \$
Téléphone	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$
Internet et câblodiffuseur	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	900 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Vacances	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$
Autres biens et services	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	2 821 \$	2 849 \$	2 766 \$	2 826 \$	2 883 \$	2 984 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 266 \$	3 196 \$	3 006 \$	3 166 \$	3 240 \$	3 086 \$
Soins dentaires	370 \$	300 \$	290 \$	336 \$	260 \$	410 \$
Soins des yeux	388 \$	416 \$	416 \$	350 \$	420 \$	360 \$
Médicaments et soins de santé	2 508 \$	2 480 \$	2 300 \$	2 480 \$	2 560 \$	2 316 \$
<b>Frais de garde</b>	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	76 793 \$	77 732 \$	75 416 \$	77 316 \$	78 621 \$	81 484 \$

**SOURCES :** Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

## 2.4 LA HAUTE-CÔTE-NORD

**Tableau 2.5.A**

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, La Haute-Côte-Nord, 2023**

	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Forestville
<b>Alimentation</b>	9 440 \$	9 542 \$	12 092 \$	9 757 \$
Nourriture	7 961 \$	8 063 \$	10 613 \$	8 278 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$
<b>Vêtements</b>	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
<b>Logement</b>	9 901 \$	10 718 \$	8 737 \$	7 887 \$
Loyer ou hypothèque	9 145 \$	10 028 \$	8 007 \$	7 707 \$
Assurance habitation	756 \$	690 \$	731 \$	180 \$
<b>Transport</b>	10 826 \$	10 832 \$	10 843 \$	10 855 \$
Véhicule	9 493 \$	9 493 \$	9 493 \$	9 493 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 333 \$	1 339 \$	1 350 \$	1 363 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 306 \$	11 275 \$	11 337 \$	11 211 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	1 034 \$	966 \$	1 021 \$	988 \$
Téléphone	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$
Internet et câblodiffuseur	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$
Vacances	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$
Autres biens et services	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 869 \$	1 906 \$	1 913 \$	1 820 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 360 \$	2 360 \$	2 315 \$	2 315 \$
Soins dentaires	160 \$	160 \$	145 \$	145 \$
Soins des yeux	217 \$	217 \$	217 \$	217 \$
Médicaments et soins de santé	1 983 \$	1 983 \$	1 953 \$	1 953 \$
<b>Frais de garde</b>	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	50 604 \$	51 499 \$	52 095 \$	48 796 \$

**SOURCES** : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

**Tableau 2.5.B**

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, La Haute-Côte-Nord, 2023**

	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Forestville
<b>Alimentation</b>	18 117 \$	18 429 \$	22 891 \$	18 702 \$
Nourriture	16 276 \$	16 588 \$	21 050 \$	16 861 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$
<b>Vêtements</b>	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
<b>Logement</b>	10 261 \$	11 078 \$	9 097 \$	8 247 \$
Loyer ou hypothèque	9 505 \$	10 388 \$	8 367 \$	8 067 \$
Assurance habitation	756 \$	690 \$	731 \$	180 \$
<b>Transport</b>	19 799 \$	19 806 \$	19 817 \$	19 829 \$
Véhicule	17 901 \$	17 901 \$	17 901 \$	17 901 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 898 \$	1 905 \$	1 916 \$	1 928 \$
<b>Autres nécessités</b>	16 144 \$	16 100 \$	16 229 \$	16 021 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 285 \$	1 201 \$	1 269 \$	1 228 \$
Téléphone	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$
Internet et câblodiffuseur	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$	1 152 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Vacances	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$
Autres biens et services	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	2 870 \$	2 910 \$	2 971 \$	2 804 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 194 \$	3 194 \$	3 128 \$	3 128 \$
Soins dentaires	320 \$	320 \$	290 \$	290 \$
Soins des yeux	434 \$	434 \$	434 \$	434 \$
Médicaments et soins de santé	2 440 \$	2 440 \$	2 404 \$	2 404 \$
<b>Frais de garde</b>	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>78 273 \$</b>	<b>79 364 \$</b>	<b>81 919 \$</b>	<b>76 684 \$</b>

**SOURCES** : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

## 2.5 MINGANIE

**Tableau 2.6.A**

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Minganie, 2023**

	Rivière-au-Tonnerre	Havre-Saint-Pierre	Port-Menier	Natashquan
<b>Alimentation</b>	13 930 \$	9 095 \$	12 368 \$	9 996 \$
Nourriture	12 451 \$	7 616 \$	10 889 \$	8 517 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$
<b>Vêtements</b>	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
<b>Logement</b>	8 222 \$	13 603 \$	7 130 \$	11 269 \$
Loyer ou hypothèque	7 322 \$	12 872 \$	6 492 \$	10 489 \$
Assurance habitation	900 \$	732 \$	638 \$	780 \$
<b>Transport</b>	11 454 \$	11 492 \$	13 393 \$	11 551 \$
Véhicule	9 532 \$	9 532 \$	10 679 \$	9 532 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	1 921 \$	1 960 \$	2 714 \$	2 019 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 425 \$	11 402 \$	12 703 \$	11 472 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	1 056 \$	980 \$	1 095 \$	1 138 \$
Téléphone	780 \$	780 \$	780 \$	780 \$
Internet et câblodiffuseur	1 363 \$	1 363 \$	2 460 \$	1 188 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$
Vacances	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$
Autres biens et services	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 930 \$	1 983 \$	1 897 \$	1 895 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 385 \$	2 311 \$	2 385 \$	2 385 \$
Soins dentaires	222 \$	161 \$	222 \$	222 \$
Soins des yeux	230 \$	217 \$	230 \$	230 \$
Médicaments et soins de santé	1 933 \$	1 933 \$	1 933 \$	1 933 \$
<b>Frais de garde</b>	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	54 362 \$	54 850 \$	54 751 \$	53 445 \$

**SOURCES** : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

**Tableau 2.6.B**

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Minganie, 2023**

	Rivière-au-Tonnerre	Havre-Saint-Pierre	Port-Menier	Natashquan
<b>Alimentation</b>	25 418 \$	17 343 \$	22 895 \$	19 165 \$
Nourriture	23 577 \$	15 502 \$	21 054 \$	17 324 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$
<b>Vêtements</b>	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
<b>Logement</b>	8 582 \$	13 963 \$	7 490 \$	11 629 \$
Loyer ou hypothèque	7 682 \$	13 232 \$	6 852 \$	10 849 \$
Assurance habitation	900 \$	732 \$	638 \$	780 \$
<b>Transport</b>	20 636 \$	20 675 \$	23 503 \$	20 734 \$
Véhicule	17 961 \$	17 961 \$	19 680 \$	17 961 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	2 675 \$	2 714 \$	3 823 \$	2 773 \$
<b>Autres nécessités</b>	16 346 \$	16 221 \$	17 593 \$	16 320 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 312 \$	1 218 \$	1 361 \$	1 414 \$
Téléphone	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$	1 380 \$
Internet et câblodiffuseur	1 363 \$	1 363 \$	2 460 \$	1 188 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Vacances	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$
Autres biens et services	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	3 009 \$	2 978 \$	2 935 \$	2 881 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 284 \$	3 136 \$	3 284 \$	3 284 \$
Soins dentaires	444 \$	322 \$	444 \$	444 \$
Soins des yeux	460 \$	434 \$	460 \$	460 \$
Médicaments et soins de santé	2 380 \$	2 380 \$	2 380 \$	2 380 \$
<b>Frais de garde</b>	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	85 198 \$	82 270 \$	85 522 \$	81 889 \$

**SOURCES :** Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.

## 2.6 CANIAPISCAU

Tableau 2.7.A

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Caniapiscau, 2023**

	Fermont	Schefferville	Matimekosh	Kawawachikamach
<b>Alimentation</b>	10 913 \$	16 006 \$	16 006 \$	16 006 \$
Nourriture	9 434 \$	14 527 \$	14 527 \$	14 527 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$	1 479 \$
<b>Vêtements</b>	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$	3 396 \$
<b>Logement</b>	9 297 \$	7 577 \$	4 676 \$	5 934 \$
Loyer ou hypothèque	8 691 \$	7 224 \$	4 496 \$	5 754 \$
Assurance habitation	606 \$	353 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	11 632 \$	13 823 \$	13 763 \$	13 763 \$
Véhicule	9 630 \$	10 661 \$	10 661 \$	10 661 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	2 002 \$	316 \$	310 \$	310 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 787 \$	13 888 \$	13 888 \$	13 888 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$	1 744 \$
Produits de soins personnels	1 008 \$	1 366 \$	1 366 \$	1 366 \$
Téléphone	780 \$	1 200 \$	1 200 \$	1 200 \$
Internet et câblodiffuseur	1 572 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Livres, journaux et papeterie	99 \$	99 \$	99 \$	99 \$
Vacances	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$	1 530 \$
Autres biens et services	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$	1 183 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	1 956 \$	1 851 \$	1 851 \$	1 851 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 519 \$	2 385 \$	0 \$	0 \$
Soins dentaires	208 \$	222 \$	0 \$	0 \$
Soins des yeux	229 \$	230 \$	0 \$	0 \$
Médicaments et soins de santé	2 082 \$	1 933 \$	0 \$	0 \$
<b>Frais de garde</b>	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$	3 375 \$
Frais de garde en CPE	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$	2 301 \$
Frais de gardiennage	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$	1 074 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	52 919 \$	60 450 \$	55 104 \$	56 363 \$

**SOURCES :** Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.



Tableau 2.7.B

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Caniapiscau, 2023**

	Fermont	Schefferville	Matimekosh	Kawawachikamach
<b>Alimentation</b>	20 995 \$	30 531 \$	30 531 \$	30 531 \$
Nourriture	19 154 \$	28 690 \$	28 690 \$	28 690 \$
Sortie mensuelle au restaurant et autre activité conviviale	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$	1 841 \$
<b>Vêtements</b>	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$	5 618 \$
<b>Logement</b>	9 657 \$	7 937 \$	5 036 \$	6 294 \$
Loyer ou hypothèque	9 051 \$	7 584 \$	4 856 \$	6 114 \$
Assurance habitation	606 \$	353 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	12 386 \$	23 932 \$	23 813 \$	23 813 \$
Véhicule	9 630 \$	19 654 \$	19 654 \$	19 654 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Déplacement hors région	2 756 \$	4 278 \$	4 159 \$	4 159 \$
<b>Autres nécessités</b>	16 327 \$	18 718 \$	18 718 \$	18 718 \$
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$	3 232 \$
Produits de soins personnels	1 253 \$	1 698 \$	1 698 \$	1 698 \$
Téléphone	1 380 \$	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$
Internet et câblodiffuseur	1 572 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Livres, journaux et papeterie	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$
Vacances	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$	2 312 \$
Autres biens et services	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 788 \$
Marge de manœuvre	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$	1 915 \$
Fonds de prévoyance	2 665 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 434 \$	3 284 \$	0 \$	0 \$
Soins dentaires	416 \$	444 \$	0 \$	0 \$
Soins des yeux	458 \$	460 \$	0 \$	0 \$
Médicaments et soins de santé	2 560 \$	2 380 \$	0 \$	0 \$
<b>Frais de garde</b>	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$	5 139 \$
Frais de garde en CPE	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$	4 602 \$
Frais de gardiennage	537 \$	537 \$	537 \$	537 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	73 557 \$	95 159 \$	88 854 \$	90 113 \$

**SOURCES** : Calculs de l'IRIS, voir la section « Composantes du revenu viable » pour les sources des données et les méthodes de calcul.







Institut de recherche  
et d'informations  
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES  
1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7  
514.789.2409 • [iris-recherche.qc.ca](http://iris-recherche.qc.ca)